

Convention d'engagement réciproque entre LudiK et un bénévole

Représentée par sa Présidente, Hélène Reux

Cette convention individuelle s'inscrit dans la Charte du bénévolat affichée par notre association. Elle est remise à
qui certifie être déjà adhérent depuis un an de l'association ou s'engage à régler l'équivalent d'une année d'adhésion simple.

L'Association LudiK s'engage à l'égard de

- à lui confier les responsabilités, missions et activités décrit dans la charte du bénévole ludik.
- à respecter les horaires et disponibilités convenus
- à écouter ses suggestions,
- à assurer un programme, préalable et continu, d'information, d'intégration et de formation,
- à faire un point régulier sur ses activités et sur ce que lui apporte son engagement bénévole, notamment en matière d'utilité, de reconnaissance et de développement de compétences,
- à rembourser ses dépenses, préalablement autorisées, engagées pour le compte de l'Association,
- à couvrir, par une assurance adéquate, les risques d'accidents causés ou subits dans le cadre de ses activités,

L'Association LudiK pourra à tout moment décider de la fin de la collaboration de, mais, dans toute la mesure du possible, en respectant un délai de prévenance raisonnable.

..... s'engage à l'égard de l'Association LudiK :

- à coopérer avec les différents partenaires de l'Association : bénéficiaires, dirigeants, salariés permanents, autres bénévoles,
- à respecter son éthique, son fonctionnement et son règlement intérieur,
- à respecter les obligations de réserve, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur,
- à s'impliquer dans les missions et activités confiées,
- à respecter les horaires et disponibilités convenues, en cas d'impossibilité à prévenir le responsable désigné,
- à participer aux réunions d'information et aux actions proposées.

..... pourra à tout moment arrêter sa collaboration, mais, dans toute la mesure du possible, en respectant un délai de prévenance raisonnable.

A..... le

A..... le

Mention « lu et approuvé »

Mention « lu et approuvé »

Association représentée par :
Hélène Reux, Présidente de

